

INSCRIPTION DES ÉLÈVES en 6ème, 5ème, 4ème et 3ème



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Collège Fabre d'Eglantine
2, rue Fabre d'Eglantine
17028 LA ROCHELLE CEDEX 1
☎ 05.46.44.13.65
Télécopie : 05.46.44.69.94
Courriel : ce.0171117x@ac-poitiers.fr

INFORMATIONS DIVERSES

Site : www.fabredeglantine.fr

SERVICE DE RESTAURATION (voir document joint)

Pour les élèves qui prennent le repas de midi au collège, le montant de la demi-pension est un forfait annuel, divisé en trois parties payables dès réception de l'avis aux familles (en cas de difficulté, s'adresser à l'assistante sociale ou à l'intendance). Le prélèvement automatique n'est pas possible ; le règlement des factures de cantine pourra être effectué par virement (prioritairement) chèque ou en espèces. Il s'agit d'un forfait, voté par le Conseil d'Administration qui comprend quatre ou cinq repas par semaine selon la situation familiale.

Les élèves externes peuvent être autorisés à y déjeuner occasionnellement (badge à acheter la veille à l'intendance) en cas de participation à un club ou une activité scolaire ponctuelle (dcol...), le prix du repas s'élève à 3,60 € (tarif en vigueur jusqu'au 31/12/2019).

Un changement de régime (demi-pensionnaire devenant externe ou inversement) en cours d'année ne sera possible qu'en fin de trimestre et ce pour le trimestre suivant. La demande devra en être faite par écrit à Madame la principale.

MANUELS SCOLAIRES

Ils sont fournis par l'établissement. Ils devront être couverts dès le jour de la rentrée.

FOURNITURES SCOLAIRES

Liste ci-jointe.

BOURSES DES COLLÈGES

La campagne de bourses aura lieu dans la deuxième semaine de septembre.

RENTRÉE SCOLAIRE 2019/2020

- La rentrée des élèves de 6^{ème} est prévue le **lundi 02 septembre 2019 à 9h00** :
les élèves seront accueillis toute la journée jusqu'à 16h30.
Le déjeuner est assuré pour les demi-pensionnaires de 6^{ème}

- Rentrée des élèves de 5^{ème} et 4^{ème} le **mardi 03 septembre 2019 de 09h à 12h** (pas de cours l'après-midi)
pour permettre l'accueil des élèves de 3^{ème}.

Les élèves demi-pensionnaires ne pourront quitter l'établissement qu'après le repas à 13h15

- Rentrée des élèves de 3^{ème} le **mardi 03 septembre 2019 à 13h30 à 16h30**

Les élèves de 6^{ème} n'auront pas cours le **mardi 03 septembre 2019**
toute la journée pour permettre l'accueil des autres niveaux.

**Les cours reprendront pour tous les élèves
le mercredi 04 septembre 2019 selon l'emploi du temps prévu**